

COMMISSION ENFANCE EDUCATION

Compte-rendu de la réunion du vendredi 14 février 2020 à 18h00

Salle 6 - 144, route de Thionville

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte- rendu de la commission du 13 janvier 2020

Pôle Education

- Accompagnement des enfants à besoins éducatifs particuliers dans les E.A.J.E. et structures périscolaires.
- Animation de la pause méridienne – Dispositif Entr'Act.
- Création d'un restaurant scolaire et de locaux périscolaires à la Corchade: Bilan de clôture de la convention de mandat conclue entre la Ville de Metz et la SAREMM.

Etaient présent(e)s, sous la présidence de : Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire

Etaient excusé(e)s, absent(e)s :

- Madame Françoise FERRARO, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Myriam SAGRAFENA, Conseillère déléguée, membre titulaire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre suppléant,

- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller délégué, membre suppléant,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller délégué, membre suppléant,
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère déléguée, membre titulaire,
- Madame Hanifa GUERMITI, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Christine SINGER, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Conseillère déléguée, membre suppléant,
- Monsieur Jérémy ALDRIN, Conseiller Municipal, membre suppléant.

Etait également présent :

- Monsieur Jean-Baptiste GALINIE, Directeur du Pôle Education.

Madame Danielle BORI, Présidente, ouvre la séance à 18h.

Pôle Education

- **Accompagnement des enfants à besoins éducatifs particuliers dans les E.A.J.E. et structures périscolaires.**

Afin de renforcer le partenariat avec les structures médico-sociales spécialisées dans l'inclusion, la Ville de Metz entend construire une collaboration durable avec le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) et le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA) et promouvoir l'intervention et l'accompagnement des enfants dont ils assurent le suivi sur les EAJE, restaurants scolaires et structures périscolaires.

Ainsi, deux projets de conventions sont proposés au Conseil Municipal afin de faciliter l'action du CAMSP et du CMSEA dans les EAJE et structures périscolaires messins.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education
Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI*

- **Animation de la pause méridienne – Dispositif Entr'Act.**

Cette démarche consiste à proposer des ateliers de sensibilisation et d'initiation aux pratiques culturelles, sportives et éducatives. Les ateliers Entr'Act s'adressent aux enfants volontaires des écoles maternelles et élémentaires déjeunant à la restauration scolaire, ils s'adaptent aux contraintes de chaque site et n'engendrent aucun surcoût pour les familles.

Cette saison, la nouveauté s'articule autour du développement durable, en tant que tel dans des ateliers dédiés mais aussi au travers des thématiques abordées dans des ateliers scientifiques, plastiques, théâtraux... A titre d'exemple, sur cette notion, deux associations intègrent nouvellement le dispositif pour ces sessions, autour de projets d'arts (Galerie Octave Cowbell et Compagnie Deracinemoa).

Il est proposé au Conseil Municipal le versement des subventions aux associations, ayant répondu à l'appel à projets, pour un montant global de 32 685 €.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education
Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI*

- **Création d'un restaurant scolaire et de locaux périscolaires à la Corchade: Bilan de clôture de la convention de mandat conclue entre la Ville de Metz et la SAREMM.**

Par convention de mandat du 26 septembre 2013, entrée en vigueur le 15 octobre 2013 et son avenant n°1 du 29 avril 2014, la Ville de Metz a confié à la SAREMM un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la création d'un restaurant scolaire et de locaux périscolaires à la Corchade.

Le décompte général définitif ayant été arrêté et approuvé conjointement par la SAREMM et la Ville de Metz, il convient de clôturer cette opération dont le bilan a été arrêté au 30 juin 2019 et de donner quitus à la SAREMM.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education
Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 19h.

*La Présidente de la Commission
Adjointe au Maire
Danielle BORI*



